

Ce document est à remettre à chaque exposant.

Il est demandé au chef d'établissement de communiquer cette charte à chaque personne présente sur son stand pour qu'elle en prenne connaissance et s'engage à respecter l'ensemble des principes énoncés dans celle-ci et dans la fiche technique.

Le non-respect de cette charte entrainera la radiation de l'établissement concerné l'année suivante.

Préambule

Info'sup Bretagne Sud s'inscrit dans une démarche globale d'orientation active, principalement conçue pour aider et accompagner chaque élève à construire son parcours de formation et d'insertion.

Plus globalement, et dans le respect de la charte régionale des salons post-bac, il s'adresse également à tout public désireux de s'informer sur l'enseignement supérieur et plus généralement sur l'orientation tout au long de la vie (étudiants, parents, jeunes et adultes).

Objet de la charte éthique du salon Info'sup Bretagne Sud

La charte éthique des exposants garantit la volonté de tous – organisateurs, exposants, professionnels – de s'inscrire dans une démarche pédagogique.

Celle-ci doit permettre au jeune d'élaborer un cheminement personnel, l'amener à réfléchir aux différentes stratégies possibles au delà du baccalauréat. Pour cela, il lui faut s'informer sur les voies d'orientation, les contenus de formation, les poursuites d'études et les perspectives professionnelles.

Principes

Les exposants auront le souci :

- d'assurer en permanence la présence d'une personne sur le stand (durant les heures d'ouverture du salon au public)
- de n'occuper que l'espace de leur stand
- d'être disponible pour accueillir et informer toute personne se présentant sur son stand
- de mettre à disposition une information claire et précise : attendus nécessaires à l'entrée en formation, statistiques sur les taux de réussite, l'insertion, les fourchettes de salaires, les parcours possibles...
- de placer l'utilisateur dans une démarche active : l'aider à trier les informations pertinentes, l'encourager à s'interroger sur ses compétences et centres d'intérêts, à rencontrer des professionnels... afin de l'amener progressivement à élaborer de véritables choix

Les exposants s'interdisent :

- de constituer des fichiers nominatifs
- présenter des informations sur les formations, qui ne correspondent pas à celles qui ont été invitées

Je soussigné(e)....., représentant l'établissement....., m'engage à respecter les principes énoncés dans la « Charte éthique des exposants du salon de l'enseignement supérieur « Info'sup Bretagne Sud » lors de ma présence sur le salon qui se déroulera les 31 janvier, 1er et 2 février 2019 au parc des expositions - Le Chorus à Vannes.

Fait à..... le.....

(Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »)